

Questions orales

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je ne vois pas pourquoi la députée critique aussi sévèrement ce qui s'est passé l'an dernier. Après les rencontres que nous avons eues elle et moi, elle a pris la parole devant le 24 Sussex et a soutenu que la crise n'était pas due au gouvernement fédéral et que cette crise, dans l'ensemble, avait été bien gérée. Voici maintenant qu'elle change d'avis. Elle en a le droit, mais c'est tout de même ce qu'elle disait autrefois.

Pour ce qui est de faire participer les Canadiens, nous le faisons par l'entremise du Parlement du Canada. Nous avons déjà deux commissions à l'oeuvre et nous envisageons de faire participer directement. . .

Monsieur le Président, le chef du NPD me pose une question à laquelle j'essaie de répondre sérieusement, mais ses députés m'empêchent de le faire. Le seul moyen, que je sache, est de faire participer directement les députés aux travaux parlementaires pour trouver des solutions au grave problème qui est le nôtre. Autrement, il faudrait conclure que la députée veut que je déclenche des élections.

Je ne peux pas le faire parce que, après des élections, les députés néo-démocrates sont souvent assez intransigeants avec leur chef.

[Français]

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Le chef de l'opposition a défendu l'option d'un Canada uni devant la Commission Bélanger-Campeau, tandis que le premier ministre du Canada n'a pas eu le courage de le faire, de plaider pour le Canada devant la même commission. Pire, son représentant s'est abstenu de voter. Ma question est donc la suivante: Comment les Canadiens pourront-ils faire confiance à ce premier ministre pour sauvegarder l'unité canadienne, quand il empêche son propre député de voter pour le Canada?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, ça c'est un *stunt* typiquement libéral. On vient d'affirmer que, dans les petites heures de la nuit ou de ce matin, M. Hogue, face à une proposition en faveur de la souveraineté, a voté contre. Aujourd'hui, on aimerait suggérer, à cause d'un vote subséquent, pour les raisons que je viens d'expliquer, que cela fait du Parti progressiste-conservateur, ou du gouvernement, des ennemis du Canada. Mais, mon ami, qui était quand même un loyal supporteur de notre dernière initiative constitutionnelle, se souviendra de ce que certains ont traité comme étant le spectacle dégradant de Calgary, lorsqu'on a vu l'accolade de M. Wells auprès de M. Chrétien,

et ce dernier de lui dire: «*Clyde, thank you for all your good work.*»

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard): Monsieur le Président, le silence du député d'Outremont sur le rapport final de la Commission Bélanger-Campeau pourrait avoir des conséquences très graves. Ma question au premier ministre est très simple: Quand allez-vous arrêter de jouer au poker avec le Canada? *Stop playing poker!*

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, mon ami le sait fort bien, parce que nous étions quand même, comme parlementaires, ensemble dans cette grande lutte en faveur de l'unité canadienne.

M. Lapierre: C'est fini!

M. Mulroney: Non, ce n'est pas fini. Le député de Shefford, qui était incidemment le *campaign manager* du député de LaSalle-Émard, à ce moment-là, partageait l'unité du Canada. Mais on ne l'a perdue, monsieur le député de Shefford, que pour quelques minutes. On va la rattraper après.

[Traduction]

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Le premier ministre est-il en faveur de la tenue au Québec, dès 1992, d'un référendum sur la souveraineté, autrement dit, sur la séparation de cette province du reste du Canada? S'il est contre cette idée, pourquoi alors a-t-il dit à son représentant au sein du comité de s'abstenir et de ne pas voter contre cette proposition? Les Canadiens méritent une réponse claire et précise.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, j'ai donné une réponse. Je pourrais peut-être demander à mon collègue de vérifier le fondement de sa propre question.

Par suite de cette décision, M. Rémillard, ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, a dit clairement qu'un référendum sur la souveraineté n'était pas inévitable. J'écoutais Radio-Canada à 5 h 20 ce matin, comme je le fais tous les matins, et j'ai entendu le ministre qui disait ceci: «Si le reste du Canada nous soumet des propositions au sujet desquelles nous décidons de tenir un référendum et si les Québécois disent oui, nous serons alors obligés de remettre à plus tard le référendum sur la souveraineté.»

Le ministre des Affaires intergouvernementales reconnaît déjà qu'il pourrait ne pas y avoir de référendum sur la souveraineté. Tous les parlementaires, y compris le député, devraient avoir comme objectif de travailler de façon constructive pour faire en sorte qu'il n'y ait pas de